

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT O-0023/03

posée conformément à l'article 42 du règlement

par Paul Lannoye, Pernille Frahm, Elisabeth Schroedter, Harlem Désir, Ulla Sandbæk, Johan Van Hecke, Nuala Ahern, Sylviane Ainaridi, Alexandros Alavanos, Danielle Auroi, Emmanouil Bakopoulos, Jens-Peter Bonde, Alima Boumediene-Thiery, André Brie, Kathalijne Buitenweg, Armando Cossutta, Véronique De Keyser, Proinsias De Rossa, Jillian Evans, Ilda Figueiredo, Per Gahrton, Philippe Herzog, Bent Andersen, Marie Isler Béguin, Pierre Jonckheer, Sylvia-Yvonne Kaufmann, Ole Krarup, Alain Krivine, Jean Lambert, Caroline Lucas, Nelly Maes, Lucio Manisco, Pedro Maset Campos, Neil MacCormick, Patricia McKenna, Reinhold Messner, Erik Meijer, Joaquim Miranda, Luisa Morgantini, Camilo Nogueira Román, Gérard Onesta, Josu Ortuondo Larrea, Mihail Papayannakis, Herman Schmid, Inger Schörling, Jonas Sjöstedt, Esko Seppänen, Patsy Sørensen, Bart Staes, Claude Turmes, Johannes Voggenhuber, Matti Wuori, Francis Wurtz et Eurig Wyn
au Conseil

Objet: Armes nucléaires pouvant être utilisées contre l'Irak ou tout autre pays, sur le champ de bataille ou de façon préventive

- 1) Quelles mesures le Conseil a-t-il prises pour exprimer aux autorités américaines sa préoccupation à la suite de leurs récentes déclarations sur l'éventualité d'un recours à l'arme nucléaire contre l'Irak?
- 2) Étant donné que l'Union européenne devrait jouer un rôle de premier plan en faveur du désarmement nucléaire et du respect du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), quelles mesures le Conseil a-t-il prises pour convaincre les États-Unis que recourir ou menacer de recourir aux armes nucléaires contre des États qui en sont dépourvus devrait être exclu en toutes circonstances?
- 3) Quel dialogue le Conseil a-t-il engagé avec l'OTAN et avec les États-Unis afin de contrer les nouvelles stratégies militaires américaines, fondées sur des frappes nucléaires préventives, comme le prévoit le New Nuclear Posture Review (Réexamen du dispositif nucléaire, janvier 2002) et la National Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction (Stratégie nationale de lutte contre les armes de destruction massive)?
- 4) Quelles mesures le Conseil peut-il proposer pour garantir qu'aucune arme nucléaire ne sera utilisée lors d'opérations militaires qui seraient menées à l'extérieur, avec ou sans l'OTAN, et auxquelles participeraient des troupes européennes?

Dépôt: 20.03.2003

Transmission: 21.03.2003

Echéance: 11.04.2003